



Montreuil, le 12/10/2022

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LES UNS, DIVIDENDES POUR LES AUTRES

Le président Macron et ses gouvernements successifs ont démontré au cours de leurs mandats le peu d'intérêt pour la protection de la planète, de l'environnement.

De la communication oui, des décisions surtout pas !

Cela c'est également accompagné d'une absence de vision présidentielle sur l'indépendance énergétique de la France, Macron étant enfermé dans son idéologie libérale où le marché contrôle seul les ressources énergétiques de la planète.

C'est pourquoi, la CGT propose la création d'un Service Public de l'Énergie qui serait organisé en fonction des besoins des usagers et non d'intérêts financiers. Il permettrait également de planifier la transition énergétique.

En 2019, 34 % des émissions de gaz à effet de serre provenaient de l'approvisionnement en énergie. Les modes de production et de consommation actuels de l'énergie ne sont plus viables. Ils épuisent les ressources naturelles, engendrent une pollution importante et dévastent les écosystèmes.

Les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter et la fracture sociale se creuse, conséquence de la libéralisation du marché.

Déjà en 2019, en France, 11,9 % des ménages (3,5 millions de personnes) étaient en situation de précarité énergétique. Dans les pays les plus pauvres, deux milliards de personnes n'ont aucun accès à l'énergie.

Les experts du climat de l'ONU préconisent de remplacer rapidement les énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon) par des sources d'énergie bas-carbone ou neutres (éolien, hydroélectricité, photovoltaïque).

Les chiffres sont sans appel : il faut diminuer la consommation de charbon de 95 %, celle de pétrole de 60 % et enfin celle de gaz de 45 % d'ici 2050.

Face à ces enjeux, c'est de façon courttermiste et autoritaire que le chef de l'État et son gouvernement entendent gérer la crise énergétique qui se profile devant nous, agitant menaces et épouvantails.

Le 6 octobre 2022, le gouvernement a présenté en grande pompe son plan de sobriété énergétique pour l'administration qu'il veut « exemplaire » et pour « servir de levier » afin de faire baisser de 10 % la consommation énergétique du pays afin de passer l'hiver.

CE PLAN COMPORTE :

🔴 Une meilleure gestion des bâtiments de l'État :

C'est-à-dire supprimer l'eau chaude dans les sanitaires (sauf les douches), soit une économie de 10 % envisagée sur la consommation d'énergie. On peut espérer qu'il y aura quelques exceptions concernant les établissements de soins, la petite enfance, etc.

C'est aussi n'utiliser le chauffage que si la température est inférieure à 19°, voire moins lors des jours dits « écowatt rouge » de forte consommation. Cela s'accompagnera de la pose de thermostats, de l'isolation, la réfection ou le remplacement des chaudières que l'on attend depuis 20 ans. Oh miracle !

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex

www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr t : 01.55.82.80.80 -

☎ : 01.48.70.71.63 f : @cgt_finpub (Syndicat National cgt finances publiques) t : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)



Certains présidents de CHSCT proposent déjà d'utiliser les crédits pour acheter des polaires. Avec ou sans col roulé ?

Seule anticipation, pourtant en période d'épidémie de COVID 19, la réduction drastique des mètres carrés par poste de travail dans les administrations. Pire, doit-on se réjouir de la disparition chaque année de lits dans les hôpitaux qui permettra certainement elle aussi d'atteindre les objectifs assignés en matière d'économies énergétiques ?

Que dire de la réfection désastreuse des cités administratives pourtant fléchée sur les économies d'énergie, mais effectuée au moins disant ?

☛ Le recours au développement du télétravail pour permettre des économies de carburant et économiser sur le chauffage des bâtiments. Il aurait été envisagé de fermer Bercy grâce au télétravail le vendredi, pour ne chauffer les bâtiments que 4 jours sur 7 ; mais comment continuer à chauffer l'hôtel des Ministres à Bercy dans ces conditions ?

« Victoire » ! Les personnels de la DGFIP pourront, comme tous les fonctionnaires, se chauffer chez eux grâce à l'augmentation prévue de l'indemnité journalière de télétravail augmentée de 15 % soit 38 centimes par jours avec le maintien du plafond annuel... Un formidable effet d'aubaine après plus de dix ans de gels des salaires sans aucun doute...

Pour l'instant cette idée ne semble pas d'actualité. C'était peut-être difficile de faire croire que chauffer les appartements des télétravailleurs plutôt que leurs bureaux permettraient d'économiser de l'énergie ?

☛ Limiter la vitesse à 110 sur autoroute et 100 sur voie rapide pour une économie chiffrée à 20 % de la consommation envisagée : « Rouler moins vite c'est rouler mieux ». Ce sera aussi augmenter la durée des trajets pour raison professionnelle des fonctionnaires.

Concernant les mobilités personnelles, domicile-travail, il est recommandé d'utiliser des modes de mobilité vertueux en matière d'énergie grâce à l'encouragement du forfait mobilité durable (vélo, transports collectifs et covoiturage) qui existait déjà.

☛ Concernant les entreprises, une charte a été rédigée contenant 16 actions réparties en 4 grands axes de luttes contre le gaspillage énergétique : éclairage, automatisation du chauffage, mobilité et recours au ferroviaire et pour finir optimisation de l'organisation du travail (désignation d'un ambassadeur de la sobriété).

On peut se demander si doudoune et col roulé ne sont pas en train de nous resservir « les mesures anti-gaspi » individuelles des années 1974 et du premier choc pétrolier.

Cela ne dissimule pas l'absence de volonté politique et d'investissements dans des mesures indispensables pour lutter contre le changement climatique et pour préserver l'environnement.

Quant aux mesures sociales, on entend déjà les loups du libéralisme qui hurlent en assenant qu'il faut mettre fin tout de suite au blocage des prix qui serait inflationniste selon eux.

Mais le « quoi qu'il en coûte » pour les acteurs économiques patronaux est loin d'être remis en question.

Aujourd'hui, même scénario que dans toutes les crises, une fois de plus ce seront les fonctionnaires qui seront les premiers de corvée !

Cela encore et toujours sans aucune forme de reconnaissance, mais avec 850 suppressions d'emplois de plus à la DGFIP en 2023, des conditions de travail toujours plus dégradées et des missions offertes à la vente à la découpe alors qu'elles ont démonté et démontrent toujours qu'elles sont les amortisseurs indispensables des crises.

Nous sommes tous confrontés aux changements climatiques et environnementaux, qui nécessitent des changements économiques et sociétaux dont les services publics et la DGFIP en particulier doivent être les vecteurs de changements indispensables.

L'énergie et les ressources naturelles comme l'eau sont des biens communs qui doivent être sous le contrôle et la gestion de l'état pour échapper à toute spéculation.

Mais pour l'instant, en dehors d'une communication incitative et basée sur les bonnes volontés individuelles, aucun changement de cap de ce gouvernement.

On ne peut que constater que l'hiver sera rude... Merci patron, merci Macron !

Pour la CGT, le réchauffement climatique et ses effets en termes de santé et d'aggravation des inégalités sociales ont pour principale origine le mode de production capitaliste.

Réussir la transition énergétique, c'est reconquérir l'énergie comme un bien commun. La CGT, syndicat de transformation sociale, sait que le pouvoir nous appartient de faire changer les choses au bénéfice de tous par la mobilisation et le rapport de force pour imposer un développement humain durable.